

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT**

DE_2025_022

Validation du Schéma de conciliation des activités touristiques et de loisirs liées à l'eau à l'échelle du bassin versant du Tarn-amont

Le vingt-deux mai deux mille vingt-cinq, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Esther CHUREAU, Gilbert FAUCHER, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Serge VÉDRINES, Séverine PEYRETOUT, Anne-Marie JUANABERRIA

Étaient représentés : Jean-Michel ARNAL représenté par Gilbert FAUCHER, Régis VALGALIER représenté par Serge VÉDRINES

Secrétaire de séance : Gilbert FAUCHER

Date de convocation : 15 mai 2025

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 12	Pouvoirs : 2
Résultat du vote		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté interpréfectoral n°SOUS-PREF2018-089-0001 du 30 mars 2018 portant création du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont,

Vu l'arrêté préfectoral n°2015349-0001 des préfets de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère en date du 15 décembre 2015, portant approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Tarn-amont,

Vu l'arrêté interpréfectoral n°DDT-BIEF-2020-154-0001 du 2 juin 2020 fixant le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau Tarn-amont et abrogeant l'arrêté interpréfectoral n°00-0075 du 6 janvier 2000,

Vu les statuts du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont du 1^{er} janvier 2020,

Le Président rappelle que le syndicat Tarn-amont, accompagné par l'Agence Kipik conseils, a lancé en 2023 une démarche de dialogue territorial autour des activités touristiques et de loisirs liées à l'eau. Les conclusions de ce premier travail ont été présentées lors de la réunion de la commission locale de l'eau du SAGE Tarn-amont qui s'est déroulée le 30 novembre 2023 à Meyrueis.

Date de transmission de l'acte: 22/05/2025

Date de reception de l'AR: 22/05/2025

048-200080547-DE_2025_022-DE

A G E D I

En 2024, le syndicat a engagé un travail stratégique de construction d'un schéma de conciliation autour des activités touristiques et de loisirs liées à l'eau du bassin versant du Tarn-amont. L'ambition donnée sont des pratiques plus respectueuses des cours d'eau dans un contexte de changements climatiques.

Plusieurs phases de concertation ont été menées avec l'ensemble des partenaires :

- le 29 février, une table ronde sur les actions menées par chaque partenaire institutionnel, à Sainte-Énimie ;
- le 13 mai, un séminaire ouvert à tous, à Mostuéjols. Cette rencontre a permis de présenter les différents axes pressentis pour l'élaboration du futur schéma. Les nombreux acteurs présents ont pu échanger, en groupe de travail, sur les pistes d'actions pré-identifiées ;
- les 14 et 15 octobre, un séjour d'étude sur le bassin versant de l'Ardèche, avec une délégation constituée d'une vingtaine de personnes (élus et agents de collectivités, professionnels du tourisme et d'activités de pleine nature, agents des services de l'État, Grand Site des gorges du Tarn et de la Jonte), a été l'occasion de découvrir et de s'enrichir de l'expérience d'autres territoires sur les démarches, actions mises en œuvre par les élus et professionnels du bassin de l'Ardèche autour de questions diverses (fréquentation touristique, préservation du paysage et de ses milieux remarquables, organisation des activités et la gestion des conflits d'usage...), dans un contexte d'évolution des demandes des usagers, et de développement territorial ;
- le 9 décembre, à Paulhe, réunion de la Commission locale de l'eau (CLE) du Tarn-amont avec présentation du retour d'expérience du séjour en Ardèche et validation des orientations du Schéma.

Fruit de cette démarche multi-partenariale, et lors d'un séminaire de restitution le 6 mai dernier, un projet de document contenant 22 fiches actions portant sur 4 axes a été présenté, cf. tableau annexé :

- AXE 1 : Approfondir nos connaissances sur la résilience des milieux et les impacts des activités de loisirs et touristiques
- AXE 2 : Organiser les pratiques de loisirs et touristiques liées à l'eau
- AXE 3 : Améliorer par des solutions concrètes l'équilibre entre activités et milieux, selon l'intensité de pratiques
- AXE 4 : Coordination et communication

Les actions seront portées par différentes maîtrises d'ouvrages suivant les compétences de chacun.

Le Syndicat sera l'animateur principal de cette démarche pour une période de 5 ans, à minima. Un temps/agents évalué à 0,5 ETP sera consacrée à ce schéma, qui comprend des actions déjà en place (accompagnement des responsables de baignades, protocole cyanobactéries benthiques, action estivale Ambassadeurs des cours d'eau, sensibilisation des publics). Un financement à hauteur de 80% de cette animation est sollicité auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne dans le cadre de son 12^e programme d'aide.

Le Président propose donc au Comité syndical, après validation des partenaires lors du séminaire, une validation technique et politique de ce schéma.

Le Président précise également, qu'après validation, ce schéma intégrera une action structurante du projet de contrat territorial Eau et Climat, qui prend la suite du contrat de rivière 2019-2024.

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Valide le schéma de conciliation des activités de loisirs, ainsi que les actions proposées.

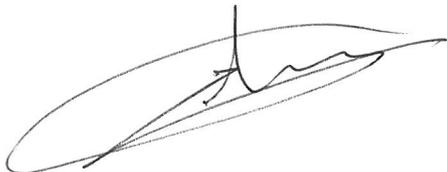
Donne pouvoir au Président d'engager les moyens nécessaires à l'animation de ce schéma.

Date de transmission de l'acte: 22/05/2025 Date de reception de l'AR: 22/05/2025 048-200080547-DE_2025_022-DE A G E D I
--

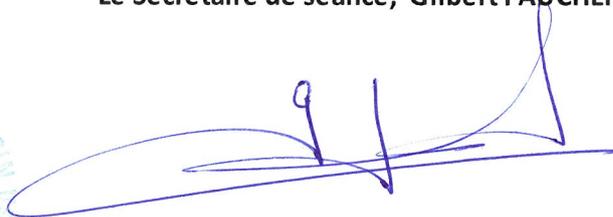
Autorise le Président à signer toutes les pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Président, Serge VÉDRINES



Le Secrétaire de séance, Gilbert FAUCHER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 22 / 05 / 2025
et publié ou notifié
le 27 / 05 / 2025

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Date de transmission de l'acte: 22/05/2025
Date de réception de l'AR: 22/05/2025
048-200080547-DE_2025_022-DE
A G E D I

AXE	Orientations	N°	Actions	Sous-actions	MOA présent	INGENIERIE INTERNE montant estimatif	PRESTATION EXTERNE montant estimatif	INVESTISSEMENT montant estimatif	
AXE 1 Approfondir nos connaissances sur la résilience des écosystèmes aquatiques et les impacts des activités de loisirs sur le bassin d'amont	Partager la connaissance scientifique actuelle sur les enjeux de la biodiversité et la qualité de l'eau	1	Inventorier et diffuser les travaux scientifiques disponibles	2 animations de type "les rendez vous de la Science et de la rivière" ouvertes au public	Syndicat Tarn-amont		10 500€		
		2	Mettre en réseau des données scientifiques de l'observatoire avec les différents bassins versants riva et rivières	Groupes de travail sur la définition des sites et des études à conduire	Syndicat Tarn-amont/Autres maîtres d'ouvrage selon compétences et périmètres		6 500€		
	AXE 2 Coopérer avec les acteurs locaux et touristiques	Réaliser des études de faisabilité de projets de développement de loisirs au sein du bassin d'amont	3	Conduire des études scientifiques intéressantes pour le bassin du Tarn-amont	Etudes scientifiques (base 2 études)	Syndicat Tarn-amont/Autres maîtres d'ouvrage selon compétences et périmètres		80 000€	
			4	Animer un observatoire de la fréquentation s'appuyant sur des outils fiables et pérennes de comptage de fréquentation sur les pratiques de pagaje, rando aquatique, baignade du bassin du Tarn-amont.	Animer des collecteurs de données du bassin versant	Syndicat Tarn-amont/ Parcs/ Gestionnaires de sites		3 500€ / an	
		Assurer des conditions de confort pour les pêcheurs	5	Reprendre le cadre de la baignade en rivière selon les sites	Analyses foncières des sites de baignade	Syndicat Tarn-amont		/	
			6	Accompagner la mise en place des structures représentatives d'acteurs pour apprécier le cadre des conditions de pratique des activités liées à l'eau, pour chaque zone du bassin	Animation autour d'une conférence des sites de baignade Traduire le cadre réglementaire et organisationnel Animer et créer un ou plusieurs supports pour vulgariser les points clés d'une animation de médiation des acteurs de la rivière	Syndicat Tarn-amont Syndicat Tarn-amont		4 200€ 18 000€	
AXE 3 Appuyer les acteurs locaux et touristiques	Appuyer les bons comportements	7	Appuyer les bons comportements	Éditer des plans d'amélioration collectifs	Syndicat Tarn-amont		4 000€		
		8	Appuyer les bons comportements	Animation de l'entretien et des besoins pratiques des élus en termes de documents juridiques liés aux pratiques touristiques et de loisirs en lien avec la ressource eau	Services de l'Etat 12 30 48 (SDJES - DDT(M)) / à défaut Syndicat Tarn-amont		3 200€ / an		
	Proposer des aménagements limitant les impacts sur le milieu	9	Appuyer les bons comportements	Rédiger des fiches juridiques/guide et des modèles d'articles type pour cadrer les activités	SDJES 12 30 48 / Syndicat Tarn-amont		4 000€		
		10	Appuyer les bons comportements	Table ronde des collectivités	SDJES 12 30 48 / Syndicat Tarn-amont		2 400€		
	Assurer la présence quotidienne de binômes d'ambassadeurs des cours d'eau sur les sites de baignade et dans les hébergements de plein air	11	Appuyer les bons comportements	Médiation sur les sites	SDJES 12 30 48 / Syndicat Tarn-amont		12 000€		
		12	Appuyer les bons comportements	Code de vigilance et bonnes pratiques - B to B	Syndicat Tarn-amont		10 000€		
	Réguler le cadre des conditions de pratique des activités liées à l'eau, pour tous les acteurs du bassin	13	Appuyer les bons comportements	Code des bons comportements vers leurs clients ou les usagers - B to C	Syndicat Tarn-amont		8 500€		
		14	Appuyer les bons comportements	Favoriser des pratiques de pêche respectueuses, dans un contexte de changement climatique défavorable aux salmonides	Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique		2 500 €		
	Assurer la présence quotidienne de binômes d'ambassadeurs des cours d'eau sur les sites de baignade et dans les hébergements de plein air	15	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont/EPCI		7 000€		
		16	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Communes / EPCI / Propriétaires fonciers / fédérations locales de canoë		5000 €/an		
Réguler le cadre des conditions de pratique des activités liées à l'eau, pour tous les acteurs du bassin	17	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont		5000€/an			
	18	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont / Fédération-association locale de canoë / Grand Site		1 000€			
Assurer la présence quotidienne de binômes d'ambassadeurs des cours d'eau sur les sites de baignade et dans les hébergements de plein air	19	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont / Fédération-association locale de canoë / Grand Site		1 000€			
	20	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Grand site de France Gorges du Tarn, de la Jorte et des Causses		3 000€			
Assurer la présence quotidienne de binômes d'ambassadeurs des cours d'eau sur les sites de baignade et dans les hébergements de plein air	21	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Grand site de France Gorges du Tarn, de la Jorte et des Causses		15 000€			
	22	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Fédérations délégataires / SDJES 12 30 48 / Syndicat Tarn-amont		137 500 €			
Assurer la présence quotidienne de binômes d'ambassadeurs des cours d'eau sur les sites de baignade et dans les hébergements de plein air	23	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont		2 500€			
	24	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont		1 500€			
Assurer la présence quotidienne de binômes d'ambassadeurs des cours d'eau sur les sites de baignade et dans les hébergements de plein air	25	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont		2 000€			
	26	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicats de bassins		> 10 000 €			
Assurer la présence quotidienne de binômes d'ambassadeurs des cours d'eau sur les sites de baignade et dans les hébergements de plein air	27	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont / Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jorte et des Causses / OTS Agences		À définir			
	28	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont / Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jorte et des Causses / OTS Agences		À définir			
Assurer la présence quotidienne de binômes d'ambassadeurs des cours d'eau sur les sites de baignade et dans les hébergements de plein air	29	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont / Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jorte et des Causses / OTS Agences		À définir			
	30	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont / Offices de tourisme		À définir			
Assurer la présence quotidienne de binômes d'ambassadeurs des cours d'eau sur les sites de baignade et dans les hébergements de plein air	31	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont / Offices de tourisme		1 000€ / an			
	32	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont		500€ / an			
Assurer la présence quotidienne de binômes d'ambassadeurs des cours d'eau sur les sites de baignade et dans les hébergements de plein air	33	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont		15 000€ / an			
	34	Appuyer les bons comportements	Appuyer les bons comportements	Syndicat Tarn-amont		2 500€ / an			